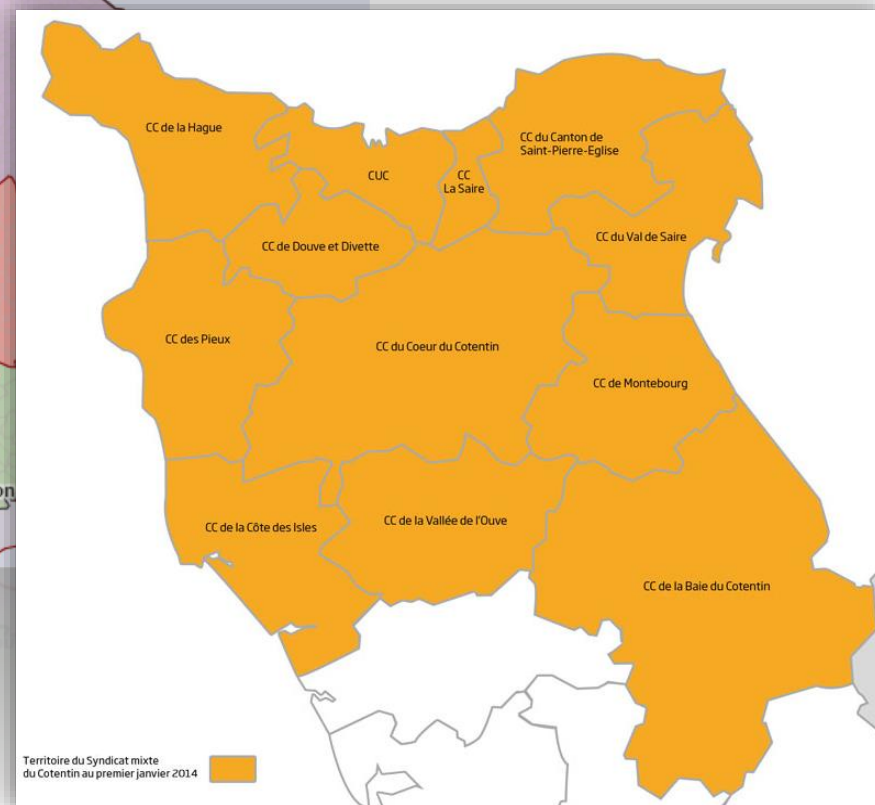



Source : SISTER, Pays 2011.

205 000 habitants
 210 communes - 11 CdC et 1 CU
 20 000 km²
 160 km de linéaire côtier



Source : SMC, 2014.

Période 2010-2014




PLAN CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL

Pays du Cotentin

FICHES ACTION
et
ETAT D'AVANCEMENT 2012-2013-2014

13 novembre 2014



1

Période 2015-2017

Conseil en Énergie Climat Partagé

Programme d'animation
sur la transition énergétique

Proposition du 7 juin 2015
suite au comité de pilotage
« transition énergétique en Cotentin »
du 21 mai 2015



Le Conseil en Énergie Climat Partagé est soutenu
par l'ADEME et la Région Basse-Normandie.



www.cotentin.org

« Il appartient, à chacun d'entre nous, de trouver notre place pour participer aux efforts de lutte et d'adaptation au changement climatique. Le Pays du Cotentin se doit d'intégrer cette dynamique et d'accompagner l'ensemble des Communautés de Communes du Cotentin. »

Le Président du SMC, Michel CANOVILLE

Appel à projets régional Gestion durable de la bande côtière « Notre littoral pour demain »

Objectif :

Élaborer des stratégies locales de gestion durable du littoral envisagées à la bonne échelle géographique et partagées (à 20, 50 et 100 ans)

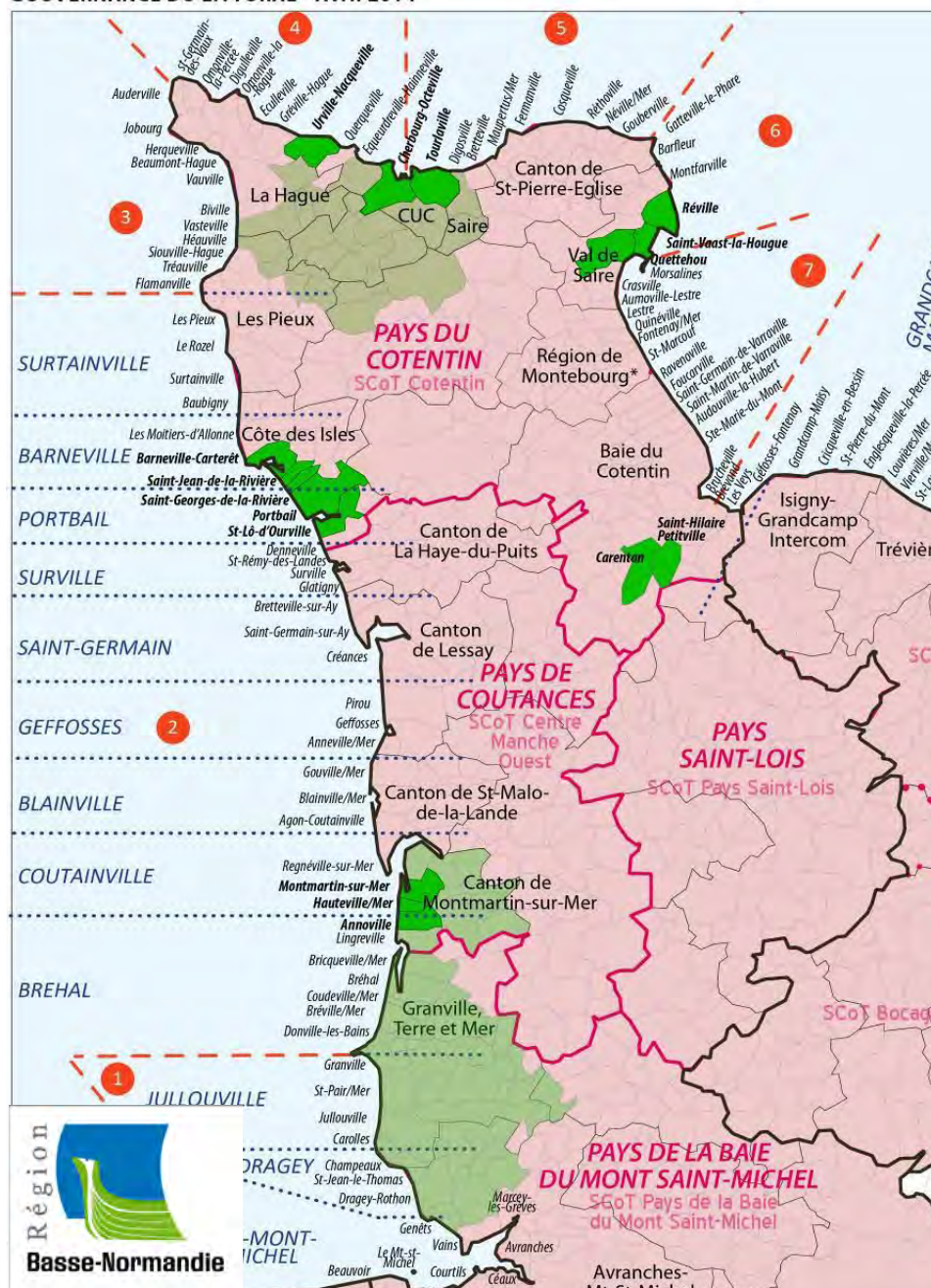
Porteur de projet :

EPCI, groupement d'EPCI, Pays ou Parc naturel régional

Étapes :

Cycle d'information et d'orientation pour mieux cerner les enjeux
Diagnostic territorial
Écriture de la stratégie (plan d'actions)

2 sessions : été 2014 et été 2015



Le réchauffement climatique entraînera une montée des eaux. Ce qui ne sera pas sans conséquences pour les communes du bord de mer qui ont choisi d'évoquer, ensemble et avec des spécialistes, le problème.

La Presse de la Manche, 23/09/2015.



Gestion du littoral : « Ne laissons pas la nature nous imposer le timing ! »

Le Syndicat mixte du Cotentin vient de lancer, en présence d'experts, notamment scientifiques, un cycle d'information et d'orientation sur la gestion durable de la bande côtière. Une première réunion a eu lieu mardi à Sainte-Mère-Eglise.

La Presse de la Manche, 26/02/2015.

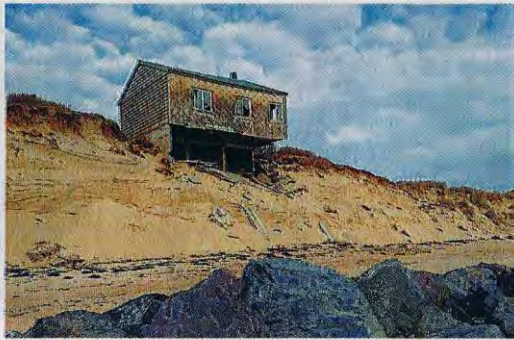


	Atelier ①	Atelier ②	Atelier ③	Atelier ④
HORAIRE ①	A quel et moyen terme, quelles compétences des experts scientifiques peut-on mettre en œuvre ?	Quelle gouvernance ? Diffusion des responsabilités et donc des financements ?	Peut-on modifier le la de littoral pour densifier les zones à forte valeur ajoutée de la population ?	Protéger le littoral, où, pour qui, quand, comment, et avec quelle durée ?
HORAIRE ②	Comment gérer la sécurité à court terme en réfléchissant à long terme et à quelle échelle ?	Comment organiser la concertation ? Et la suite ?	Comment concilier développement économique et préservation de l'environnement : quels outils avons-nous à disposition ?	Quelles connexions de enjeux territoriaux pour une meilleure sécurité des biens et des personnes ?



Gestion durable du littoral : les élus sensibilisés

Des spécialistes de l'environnement ont rencontré les élus du Nord-Cotentin pour les sensibiliser à la gestion durable de la bande côtière.



Cette photo d'une maison à Saint-Germain-sur-Ay qui menace de s'effondrer, traduit bien ce qu'a pu être l'avancée de la mer sur la terre ces dernières années.



La loi littoral est-elle un frein à l'élaboration d'une stratégie pour une gestion durable ? Invitée à voter sous forme de cartons de diverses couleurs, l'assistance a répondu massivement oui.

Ouest-France, 2/04/2015.



Syndicat mixte
du Cotentin



<http://www.ird2.org/foad/notre-littoral-pour-demain/>

Et la suite ?

5 EPCI du Cotentin engagés pour les étapes 2 et 3
définition de la gouvernance
rédaction du cahier des charges/consultation pour
le diagnostic territorial

Coordination avec le SM SCOT du Pays du Cotentin

Contact : Morgane JESTIN
Chargée de mission Plan Climat
Syndicat mixte du Cotentin
Tel: 02 33 53 57 12
Courriel: climat@cotentin.org